



Newsletter du 30 octobre 2025

De la mobilisation pour fin novembre. Une consultation sur les stablecoins est lancée. L'ABPS soutient les « Bilatérales III ». Des décisions réjouissantes en Commission.

L'initiative « pour l'avenir » des Jeunes socialistes, qui est soumise au vote le 30 novembre prochain et qui voudrait un impôt de 50% sur les successions et les donations au-delà d'un montant exonéré de 50 millions de francs, est mal partie au niveau national : plus de 60% de la population s'y opposerait, indique le premier sondage de la RTS publié vendredi. C'est une nouvelle réjouissante, mais il faut quand même intensifier la lutte contre cette idée nocive dans les cantons romands, pour encourager un rejet massif et dissuader la gauche de lancer des initiatives similaires au niveau cantonal. A Genève, plusieurs représentants de l'économie et de la politique ont exprimé dans un [communiqué de presse](#) leur profonde inquiétude face à cette initiative. Tous ont appelé à un refus clair et responsable de ce

- RTS / 'Agefi / [24heures](#)

Le Conseil fédéral a ouvert une [consultation](#) pour modifier la LEFin, qui vise à renforcer l'attrait de la place financière suisse pour les modèles d'affaires innovants et axés sur la technologie. La nouvelle autorisation en tant qu'établissement de moyens de paiement doit remplacer l'actuelle « licence fintech »,

- 'Agefi / [allnews.ch](#)

texte, qui ferait peser un risque majeur sur la compétitivité de Genève, la stabilité de son système fiscal et sa cohésion sociale. Il est rappelé que si l'initiative était acceptée, [Genève](#) pourrait perdre jusqu'à 1,3 milliard de francs, soit près de 18 % de ses recettes totales. Le départ des 362 contribuables concernés obligerait chaque ménage à verser plus de 6 000 francs supplémentaires par an. Ces chiffres montrent que l'initiative aurait un fort impact sur tout le monde, et pas que sur des personnes fortunées ! En même temps, le « *Blick* » montre que des multimillionnaires quittent déjà la Suisse avant la votation. La « *NZZ* » de son côté rappelle que l'incertitude entourant cette initiative a découragé nombre de ceux qui ont fui les augmentations d'impôts au Royaume-Uni de s'installer en Suisse.

- [NZZ](#) / [NZZ](#) / [SRF](#) / [Tagesanzeiger](#)

avec quelques modifications ponctuelles qui devraient améliorer son attrait ainsi que la protection des clients. Par ailleurs, une autre autorisation en tant qu'établissement pour services avec des cryptoactifs est aussi prévue. Une solution satisfaisante semble proposée pour la lutte contre le blanchiment.

- [NZZ](#) / [finews.ch](#) / [law.ch](#)



Comme la consultation sur le paquet Suisse-UE se termine le 31 octobre, de nombreuses organisations se positionnent. L'ABPS a soumis sa [prise de position](#) en assurant le soutien de notre Association en faveur de la stabilisation et du développement des relations bilatérales avec l'UE, taillées sur mesure pour notre pays. Les Bilatérales III ne sont pas qu'un outil économique, mais aussi un levier stratégique face aux défis mondiaux actuels. Par ailleurs, la Suisse fait face à une population vieillissante ; elle n'a pas d'autre solution que de compter sur l'immigration pour occuper les emplois dont elle a besoin à moyen terme. Pour [l'ABPS](#), l'accès au marché européen et donc de bonnes relations avec l'UE sont des priorités depuis des années, afin que les banques suisses

- [Le Temps](#) / [RTS](#) / [Le Temps](#)

La Commission de l'économie et des redevances du Conseil des Etats a traité plusieurs sujets qui intéressent la place financière. Parmi ceux suivis par l'ABPS, elle propose d'entrer en matière sur la loi fédérale sur l'EAR concernant les données salariales, mais en conservant l'amende en cas de violation des obligations par négligence. Elle approuve aussi la modification de la LFINMA, en vue d'une collaboration simplifiée avec des autorités étrangères.

- [parlament.ch](#)

puissent offrir activement leurs services à leur clientèle européenne depuis la Suisse. De leur côté, les gouvernements cantonaux approuvent le paquet d'accords et se sont prononcés en faveur du référendum simple. Pour eux, il est conforme à leurs attentes et permet la consolidation des relations bilatérales. Mais ils attendent un soutien de la Confédération pour les tâches qui découleront de ces accords. Même verdict de la part du PLR Suisse, dont les délégués approuvent les « Bilatérales III » par 75% et proposent la majorité simple par environ 55%. Le Centre approuve aussi le paquet, mais demande des améliorations sur les volets de l'immigration et des questions démocratiques, sans s'exprimer sur la question de la double majorité.

- [SRF](#) / [NZZ](#) / [NZZ](#) / [NZZ](#)

Sujet chaud, la Commission s'est aussi penchée sur les rémunérations dans le secteur bancaire. Le National avait adopté une version modifiée de la motion Stark, sans prévoir de plafond fixe et en restreignant son champ d'application aux banques d'importance systémique. Celles-ci devraient organiser leurs systèmes de rémunération de manière à ne pas créer d'incitations délétères. La Commission a rejeté cette version par 8 voix contre 2, la trouvant inefficace et inappropriée.

- [cash.ch](#) / [Blick](#)

L'Association de Banques Privées Suisses (ABPS) compte 8 banques membres qui gèrent plus de 1100 milliards de francs et emploient près de 10 000 collaborateurs dans le monde, dont environ deux tiers en Suisse. A travers un secrétariat permanent basé à Genève, l'ABPS assure la défense et la représentation des intérêts des banques privées suisses, spécialisées dans la gestion de fortune.

Les membres de l'ABPS sont : Bordier & Cie SCmA, Cité Gestion SA, E. Gutzwiller & Cie Banquiers, Banque Lombard Odier & Cie SA, Mirabaud & Cie SA, Banque Pictet & Cie SA, Rahn+Bodmer Co. et Reichmuth & Co.